

Dossier Technique Immobilier

Numéro de dossier : 23A_04310_p02 Date du repérage : 21/06/2023



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ... Dordogne

460 Fontenille

Commune :24480 LE BUISSON DE CADOUIN

Section cadastrale A, Parcelle(s) n°

2887

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

, Lot numéro Non communiqué

Périmètre de repérage :

suivant mission

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : ... M. et Mme Sarah CUEILLE et

Monsieur Damien FRANCOZ

Adresse:.....460 Fontenille

24480 LE BUISSON DE CADOUIN

Objet de la mission :

Audit Energétique règlementaire

BSE: Bâti Solutions Expertises — Les Pigeonnes — 24250 — Grolejac Tél.: 05.53.31.18.27. Courriel: bureau.bse@gmail.com - Siret 813 807 484 00015 -

Audit énergétique réglementaire

N°audit: A23240060575Q Date de visite : 21/06/2023 Etabli le : 21/07/2023

Valable jusqu'au : 20/07/2028

Propositions de travaux pour réaliser une rénovation énergétique performante de votre logement.

> Adresse: Maison principale 460 Fontenille 24480 LE BUISSON DE CADOUIN

Type de bien : Maison Individuelle N°cadastre: A 2887 Année de construction : Avant 1948 Altitude: 108 m

Surface habitable: 90.21 m² Département : Dordogne (24)

Nombre de niveaux : 2

Propriétaire : M. et Mme Sarah CUEILLE et Monsieur Damien FRANCOZ

Adresse: 460 Fontenille 24480 LE BUISSON DE CADOUIN



Etat initial du logement



Scénarios de travaux en un clin d'œil p.7

Scénario 1 « rénovation en une fois »

Parcours de travaux en une seule étape p.8







Scénario 2 « rénovation par étapes »

Parcours de travaux par étapes p.12

















Les principales phases du parcours de rénovation énergétique p.19



Lexique et définitions

Informations auditeur

SAS BSE (Bati Solutions Expertises)

Lieu dit les Pigeonnes 24250 GROLEJAC tel: 05.53.31.18.27

N°SIRET: 813 807 484 00015

Auditeur : DAGAIN thierry

Email: contact@bs-expertises.fr

N° de certification : AEC2590

Organisme de certification : LCC QUALIXPERT Nom du logiciel : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]





Décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation Arrêté du 4 mai 2022 définissant pour la France métropolitaine le contenu de l'audit énergétique réglementaire prévu par l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation A l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation de l'audit énergétique : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire Audit à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité de l'audit. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page "Contacts" de l'Observatoire Audit.



Objectifs de cet audit

Cet audit énergétique vous permet d'appréhender le potentiel de rénovation énergétique de ce logement.







Cet audit énergétique réglementaire est obligatoire pour la mise en vente de maisons individuelles ou de bâtiments en monopropriété, de performance énergétique F ou G, conformément à la Loi Climat et Résilience. Ce classement est réalisé dans le cadre de l'établissement du DPE (Diagnostic de Performance Énergétique).

Cet audit vous propose plusieurs scénarios de travaux vous permettant d'atteindre une performance énergétique et environnementale de classe A ou B (sauf exceptions liées à des contraintes architecturales, techniques ou patrimoniales). Il se base sur l'étude de 6 postes : isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Pourquoi réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?



Rénover au bon moment

L'achat d'un bien, c'est le bon moment pour réaliser des travaux, aménager votre cadre de vie, sans avoir à vivre au milieu du chantier.



Vivre dans un logement de qualité

→ Un logement correctement rénové, isolé, et ventilé, c'est la garantie d'un confort au quotidien, d'économies d'énergies, et d'une bonne qualité de l'air!



Contribuer à atteindre la neutralité carbone

→ En France, le secteur du bâtiment représente environ 45% de la consommation finale d'énergie (source : SDES bilan énergétique 2020) et 18% des émissions de CO₂ (source Citepa 2020). Si nous sommes nombreux à améliorer la performance énergétique de nos logements en les rénovant, nous contribuerons à atteindre la neutralité carbone!



Donner de la valeur à votre bien

En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous améliorez votre patrimoine en donnant de la valeur à votre bien, pour de nombreuses années



Profiter des aides financières disponibles

→ L'état et les collectivités encouragent les démarches de rénovation des bâtiments par le biais de dispositifs d'aides financières.



Réduire les factures d'énergie

→ L'énergie est un poste important des dépenses des ménages. En réalisant des travaux de rénovation énergétique, vous pouvez réduire fortement ces dépenses, tout en étant moins soumis aux aléas des prix de l'énergie.



Louer plus facilement votre bien

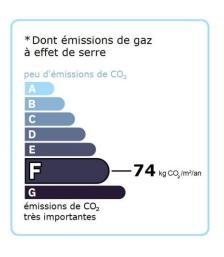
- → Si vous souhaitez louer votre bien, les travaux de rénovation énergétique vous permettront de fidéliser les locataires et de louer plus facilement votre bien, en valorisant la qualité du logement et la maîtrise des charges.
- → Vous vous prémunissez également de la future interdiction de location des passoires thermiques.
- → Critère énergétique pour un logement décent :
 - 1er janvier 2023 : CEF < 450 kWh/m2/an
 - 1er janvier 2025 : classe DPE entre A et F
 - 1er janvier 2028 : classe DPE entre A et E
 - 1er janvier 2034 : classe DPE entre A et D



État initial du logement

Vous trouverez dans cette partie les informations de diagnostic de votre logement. Il est possible qu'elles diffèrent légèrement de celles mentionnées dans votre DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), car les données utilisées pour le calcul peuvent ne pas être exactement les mêmes. **Référence ADEME du DPE : 2324E2456183P**

logement extrêmement peu performant



ventilation 26% ventilation 26% toiture ou plafond 16% 16% portes et fenêtres 7% ponts thermiques plancher bas 8%



Confort d'été (hors climatisation)



Montants et consommations annuels d'énergie



			**		U	
usage	chauffage	eau chaude sanitaire	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m²/an)	■ Fioul 192 _{EP} (192 _{EF}) ॐ Bois 89 _{EP} (89 _{EF})	■ Fioul 30 _{EP} (30 _{EF})	-	₱ Electrique 5 _{EP} (2 _{EF})	₱ Electrique 5 _{EP} (2 _{EF})	321 _{EP} (315 _{EF})
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 1 550 € à 2 120 €	de 210 € à 290 €	-	de 40 € à 60 €	de 40 € à 70 €	de 1 840 € à 2 540 €

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour. (106 ℓ par jour).

 ${\sf EP} o$ énergie primaire | ${\sf EF} o$ énergie finale (voir la définition en annexe) *Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Vue d'ensemble du logement

Description du bien

Description du bien	
	Description
Nombre de niveaux	2
Nombre de pièces	Maison N1 : 9 pièces, Maison N2 : 5 pièces,
Description des pièces	Maison N1 : Séjour, Cuisine, Dégagement, WC, Pièce 1, Salle d'eau, Buanderie, Terrasse, Escalier Maison N2 : Palier, Chambre 1, Salle d'eau, Chambre 2, WC
Commentaires	Locaux non visités : Maison N-1 - Sous Terrasse (Porte bloquée) Maison ancienne avec majeur partie en pierre apparente, il est proposé une isolation par l'intérieur pour ne pas nuire à l'esthétique du bâtiment. L'isolation par l'intérieur nécéssite également de traiter avec attention tous les ponts thermiques.



△ Murs	Description	Isolation
Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest	Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant d'épaisseur 60 cm non isolé donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest	Inconnu (à structure lourde) avec un doublage rapporté donnant sur l'extérieur	insuffisante
Mur 3 Est, Ouest	Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant d'épaisseur 60 cm avec un doublage rapporté donnant sur l'extérieur	insuffisante
☐ Planchers	Description	Isolation
Plancher	Dalle béton donnant sur un terre-plein	insuffisante
	Description	Isolation
Plafond 1	Combles aménagés sous rampants donnant sur un comble faiblement ventilé avec isolation extérieure (20 cm)	bonne
Plafond 2	Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur (combles aménagés) avec isolation extérieure (1 cm)	insuffisante
№ Menuiseries	Description	Isolation
Fenêtres	Fenêtres oscillo-battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm sans protection solaire Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 12 mm sans protection solaire Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm et volets roulants aluminium Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm Fenêtres oscillantes bois, double vitrage avec lame d'air 16 mm sans protection solaire Fenêtres oscillantes bois, double vitrage avec lame d'air 8 mm sans	moyenne
	protection solaire Fenêtres fixes bois, simple vitrage sans protection solaire Fenêtres oscillantes bois, double vitrage avec lame d'air 12 mm sans protection solaire	



Vue	Vue d'ensemble des équipements						
Туре	d'équipement	Description					
	Chauffage	Chaudière individuelle fioul standard installée entre 1991 et 2015 régulée. Emetteur(s): radiateur bitube avec robinet thermostatique Insert installé avant 1990 (système individuel)					
٠ پ	Eau chaude sanitaire	Combiné au système de chauffage, contenance ballon 110 L					
*	Climatisation	Néant					
4	Ventilation	Ventilation par ouverture des fenêtres					
	Pilotage	Sans système d'intermittence					

Pathologies / Caractéristiques architecturales, patrimoniales et techniques

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre consommations estimées et réelles

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Observations de l'auditeur

Ce DPE est réalisé suivant la méthode du calcul dite "3CL".

La performance calculée s'entend pour l'ensemble du logement chauffé à l'année à 19° le jour et 16° la nuit, plus absence d'une semaine en hiver. Les frais réels sont dépendants de l'usage des occupants.

Absence de facture ou autre justificatif pouvant décrire la réalité de l'siolation derrière les revêtements, nous sommes obligés de sélectionner des forfaits règlementaires pouvant dégrader le résultat.



Scenarios de travaux en un clin d'œil

Cet audit vous présente plusieurs scenarios de travaux pour ce logement, soit pour une rénovation « en une fois », soit pour une rénovation « par étapes ». Ces propositions de travaux vous permettent d'améliorer de manière significative la performance énergétique et environnementale de votre logement, et de réaliser d'importantes économies d'énergie. Des aides existent pour contribuer à financer ces travaux : vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.

Postes de travaux concernés	Performance énergétique et environnementale (conso. en kWhEP/m2/an et émissions en kg CO ₂ /m²/an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (*TTC)
Avant travaux					
	320 74 5			De 1 840 € à 2 540 €	
Scénario 1 « rénovation en	une fois » (détails p.8	3)			
 Isolation des murs Isolation de la toiture Remplacement des menuiseries extérieures Installation d'une pompe à chaleur air/eau Modification du système d'ECS Changement du système de ventilation 	67 2 A	- 79 % (-253 kWhEP/m²/an)	⊖ Moyen	de 350 € à 550 €	≈ 86 600 €
Scénario 2 « rénovation pa	r étapes » (détails p.1.	2)			
Première étape : • Isolation des murs	199 47 D	- 38 % (-121 kWhEP/m²/an)	(insuffisant	de 1 170 € à 1 640 €	≈ 22 300 €
Deuxième étape : Isolation de la toiture Remplacement des menuiseries extérieures Modification du système d'ECS Changement du système de ventilation	105 22 C	- 67 % (-215 kWhEP/m²/an)	⊖ Moyen	de 620 € à 920 €	≈ 46 800 €
Troisième étape : Installation d'une pompe à chaleur air/eau Modification du système d'ECS	67 2 A	- 79 % (-253 kWhEP/m²/an)	⊖ Moyen	de 350 € à 550 €	≈ 17 500 €

^{*} Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Scenario 1 « rénovation en une fois »

Il est préférable de réaliser des travaux en une fois. Le coût des travaux sera moins élevé que si vous les faites par étapes, et la performance énergétique et environnementale à terme sera meilleure.

Les aides financières possibles pour ces travaux

Les principales aides que vous pouvez solliciter sont disponibles sur https://www.anil.org/. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov': france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov': email@france-renov.gouv.fr tel: 08 08 80 07 00

X	Détail des travaux énergétiques	Coût estimé (*TTC)
\triangle	Mur Isolation des murs par l'intérieur. (M1 et M3) Avant d'isoler un mur, vérifier qu'il ne présente aucune trace d'humidité. (R > 4,5 m².K/W) Isolation des murs par l'intérieur. Après sondages pour connaitre la réalité de l'état de l'isolation derrière le revêtement (M2) Avant d'isoler un mur, vérifier qu'il ne présente aucune trace d'humidité. (R > 4,5 m².K/W)	10 800 €
	Plafond Isolation des plafonds par l'extérieur. (R > 7,5 m².K/W)	5 500 €
	Fenêtre Pose volets extérieurs pour fenêtres Pose volets extérieurs pour fenêtre de toit Pose volets extérieurs pour porte fenêtre Remplacer les fenêtres (Fenêtre fixe simple vitrage en Plafond 2) par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. (Uw = 1,3 W/m².K, Sw = 0,42) ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	23 800 €
	Chauffage Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. (SCOP = 4)	15 700 €
ų,	ECSanitaires Mettre en place un système Solaire	7 150 €
\$	Ventilation Installer une VMC hygroréglable type B et reprise de l'etanchéité à l'air de l'enveloppe	1 200 €



Détail des travaux induits



Démontage du revêtement du mur 2 (M2) pour réaliser une isolation Revêtement et pêinture de l'isolation intérieure

Reprise électyricité et plomberie + Dépose et repose des mobiliers, radiateurs etc... Suite à isolation par l'intérieur (forfait)

Travaux de peinture suite à traverssée de parois pour ventilation + Travaux pour pose entrées d'air hygro. (forfait en considérént que les menuiseries actuelles le permettent)

Travaux de couverture suite à pose de capteurs solaires et insufflation d'isolant de couverture

Mise en place échafaudage

Dépose et évacuation de l'ancien système de chauffage (forfait)

Travaux de connection du nouveau système PAC (forfait)

22 475€

Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maitrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.

* Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale (kWh/m2/an et kg CO ₂ /m²/an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (**TTC)
67 2 A	- 79 % (-253 kWhEP/m²/an) - 86 % (-271 kWhEF/m²/an)	- 97 % (-73 kgCO2/m²/an)	⊖ Moyen	de 350 € à 550 €	≈ 86 600 €

Répartition des consommations annuelles énergétiques **Avant travaux** kWhEP/m²/an Après première -79% étape kWhEP/m²/an eau chaude chauffage refroidissement éclairage auxiliaires total usage sanitaire ₱ Electrique ₱ Electrique ₱ Electrique ₱ Electrique consommation d'énergie 27EP (12EF) 3EP (1EF) 5EP (2EF) 7_{EP} (3_{EF}) (kWh/m²/an) **Bois** 26_{EP} (26_{EF}) 67EP (44EF) frais annuels de 260 € de 20 € de 30 € de 50 € de 360 € d'énergie à 380 € à 30€ à 50 € à 80 € à 540 € (fourchette d'estimation**)

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

 $\mathsf{EP} o ext{ \'energie primaire} \mid \mathsf{EF} o ext{ \'energie finale (voir la d\'efinition en annexe)}$ *Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

^{**} Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Recommandations de l'auditeur

- Ce présent document ne peut être assimilé à une étude d'exécution et ne peut engager notre responsabilité s'il est utilisé comme dossier de consultation d'entreprise.
 - Cet audit ne constitue pas une mission de maitrise d'œuvre.
 - Cet audit ne prend en compte que les améliorations énergétique et les travaux induits. Les tarifs notés sont issus de documentation en notre possession, ces tarifs peuvent varier suivant la qualité des matériels, matériaux et le soin apporté aux travaux.
- Attention:
 - Il existe la possibilité de dérogation sur les scénarios de travaux ne devant pas dépasser 50% de la valeur vénale du bien. Nous ne connaissont pas cette valeur du fait de notre engagement d'impartialité.
 - Dérogation également si les projets ne vont pas dans le sens des bâtiments de France (modification extérieur)
- Etape 1: Il n'est pas proposé de changer les menuiseries double vitrage mais un soin trés particuleir est à apporter aux tableaux et liaisons de menuiseries, pour à la fois économiser des travaux et obtenir des liaisons de bonne qualité.
- Etape 2: Il est proposé la mise en place de volets extérieur pour le froid de la nuit en hiver et la chaleur du jour en été. Le terrain permettrait la pose de capteurs solaire au sol également.
- Etape 3: Il est proposé de changer l'ancienne chaudière pour une PAC, il serait possible de poser une chaudière bois/Granulés à la place de la PAC. Il faudra réviser le conduit de fumée et peut-être le mettre en conformité.



Scenario 2 « rénovation par étapes »



Première étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Les principales aides que vous pouvez solliciter sont disponibles sur https://www.anil.org/. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov': france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov': email@france-renov.gouv.fr

tel: 08 08 80 07 00

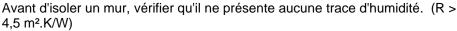


Détail des travaux énergétiques



Coût estimé (*TTC)

Isolation des murs par l'intérieur. (M1 et M3)



Isolation des murs par l'intérieur. Après sondages pour connaître la réalité de l'état de l'isolation derrière le revêtement (M2)

Avant d'isoler un mur, vérifier qu'il ne présente aucune trace d'humidité. (R > 4,5 m².K/W)

10 800 €



Détail des travaux induits



Coût estimé

Démontage du revêtement du mur 2 (M2) pour réaliser une isolation Revêtement et pêinture de l'isolation intérieure Reprise électyricité et plomberie + Dépose et repose des mobiliers, radiateurs etc... Suite à isolation par l'intérieur (forfait)

11 475€

Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maitrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.

* Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.

Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale (kWh/m2/an et kg CO ₂ /m²/an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (**TTC)
199 47 D	- 38 % (-121 kWhEP/m²/an) - 38 % (-121 kWhEF/m²/an)	- 37 % (-28 kgCO2/m²/an)	⊖ Insuffisant	de 1 170 € à 1 640 €	≈ 22 300 €

Avant travaux kWhEP/m²/an Après première étape kWhEP/m²/an -38%

	1111			V		
usage	chauffage	eau chaude sanitaire	refroidissement	éclairage	auxiliaires	total
consommation d'énergie (kWh/m²/an)	■ Fioul 110 _{EP} (110 _{EF})	■ Fioul 30 _{EP} (30 _{EF})	-	₱ Electrique 5 _{EP} (2 _{EF})	F Electrique 4 _{EP} (2 _{EF})	200ep (195ef)
frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	de 890 € à 1 220 €	de 210 € à 290 €	-	de 40 € à 60 €	de 40 € à 60 €	de 1 180 € à 1 630 €

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

 $\mathsf{EP} o ext{ \'energie primaire} \mid \mathsf{EF} o ext{ \'energie finale (voir la définition en annexe)}$ *Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

^{**} Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Scenario 2 « rénovation par étapes »



Deuxième étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Les principales aides que vous pouvez solliciter sont disponibles sur https://www.anil.org/. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov': france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov': email@france-renov.gouv.fr

tel: 08 08 80 07 00

%	Détail des travaux énergétiques	Coût estimé (*TTC)
	Plafond Isolation des plafonds par l'extérieur. (R > 7,5 m².K/W)	5 500 €
û	Fenêtre Pose volets extérieurs pour fenêtres Pose volets extérieurs pour fenêtre de toit Pose volets extérieurs pour porte fenêtre Remplacer les fenêtres (Fenêtre fixe simple vitrage en Plafond 2) par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. (Uw = 1,3 W/m².K, Sw = 0,42) ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	23 800 €
÷,	ECSanitaires Mettre en place un système Solaire	7 150 €
4	Ventilation Installer une VMC hygroréglable type B et reprise de l'etanchéité à l'air de l'enveloppe	1 200 €
%	Détail des travaux induits	Coût estimé (*TTC)
	Travaux de peinture suite à traverssée de parois pour ventilation + Travaux pour pose entrées d'air hygro. (forfait en considérént que les menuiseries actuelles le permettent) Travaux de couverture suite à pose de capteurs solaires et insufflation d'isolant de couverture Mise en place échafaudage	9 200 €

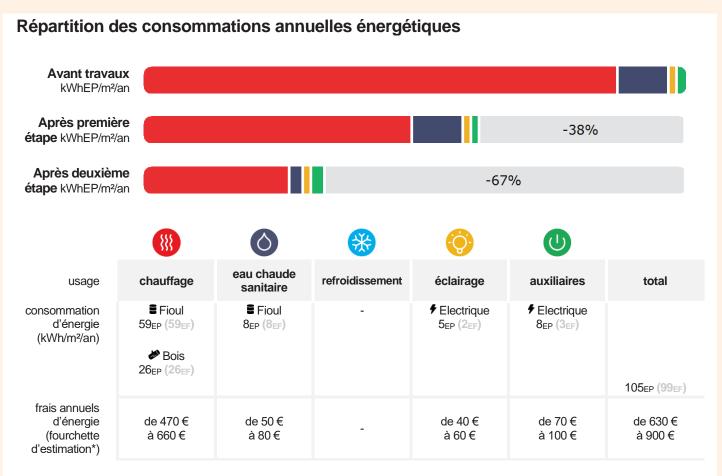
Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maitrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.

^{*} Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale (kWh/m2/an et kg CO ₂ /m²/an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (**TTC)
105 22 0	- 67 % (-215 kWhEP/m²/an) - 69 % (-217 kWhEF/m²/an)	- 69 % (-52 kgCO2/m²/an)	⊖ Moyen	de 620 € à 920 €	≈ 46 800 €



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

EP → énergie primaire | EF → énergie finale (voir la définition en annexe) *Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

^{**} Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Scenario 2 « rénovation par étapes »

Troisième étape

Les aides financières possibles pour ces travaux

Les principales aides que vous pouvez solliciter sont disponibles sur https://www.anil.org/. Certaines aides sont sous conditions de ressources ou dépendent du type de travaux

Pour en savoir plus sur les aides, rendez-vous sur France Rénov': france-renov.gouv.fr



Pour des conseils neutres et gratuits, contactez France Rénov': email@france-renov.gouv.fr tel: 08 08 80 07 00



Détail des travaux énergétiques



Coût estimé (*TTC)



Chauffage

Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. (SCOP = 4)

15 700 €



Détail des travaux induits



Coût estimé (*TTC)

Dépose et évacuation de l'ancien système de chauffage (forfait) Travaux de connection du nouveau système PAC (forfait)

1 800 €

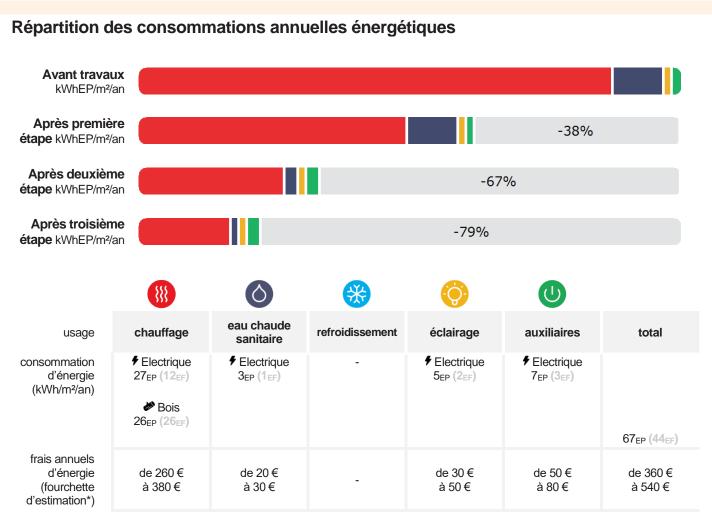
Les coûts ont été mentionnés pour appréhender la globalité des travaux et anticiper votre rénovation énergétique ainsi que le temps de retour sur investissement de manière générale. Ce ne sont pas de coûts de maitrise d'œuvre et de ce fait ne sont pas contractuels. Il est rappelé qu'ils ont été établis suivant un repérage visuel non destructif et donc certaines pathologies peuvent ne pas avoir été prises en compte. Ils ne prennent pas non plus en compte leurs volatilités dans le temps.

* Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Résultats après travaux

Performance énergétique et environnementale (kWh/m2/an et kg CO ₂ /m²/an)	Économies d'énergie par rapport à l'état initial (énergie primaire)	Réduction des GES (gaz à effet de serre)	Confort d'été	Facture d'énergie/an	Coût estimé des travaux (**TTC)
67 2 A	- 79 % (-253 kWhEP/m²/an) - 86 % (-271 kWhEF/m²/an)	- 97 % (-73 kgCO2/m²/an)	⊖ Moyen	de 350 € à 550 €	≈ 17 500 €



Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude standardisée par personne et par jour.

 ${\sf EP} o$ énergie primaire | ${\sf EF} o$ énergie finale (voir la définition en annexe) *Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation.

Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie. entretien des équipements....

^{**} Montant estimé à la date de réalisation de l'audit énergétique, les TVA appliquées par l'auditeur peuvent évoluer en fonction des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors de la réalisation des travaux.



Recommandations de l'auditeur

- Ce présent document ne peut être assimilé à une étude d'exécution et ne peut engager notre responsabilité s'il est utilisé comme dossier de consultation d'entreprise.
 - Cet audit ne constitue pas une mission de maitrise d'œuvre.
 - Cet audit ne prend en compte que les améliorations énergétique et les travaux induits. Les tarifs notés sont issus de documentation en notre possession, ces tarifs peuvent varier suivant la qualité des matériels, matériaux et le soin apporté aux travaux.
- Attention:
- Il existe la possibilité de dérogation sur les scénarios de travaux ne devant pas dépasser 50% de la valeur vénale du bien. Nous ne connaissont pas cette valeur du fait de notre engagement d'impartialité.
 - Dérogation également si les projets ne vont pas dans le sens des bâtiments de France (modification extérieur)
- Etape 1: Il n'est pas proposé de changer les menuiseries double vitrage mais un soin trés particuleir est à apporter aux tableaux et liaisons de menuiseries, pour à la fois économiser des travaux et obtenir des liaisons de bonne qualité.
- Etape 2: Il est proposé la mise en place de volets extérieur pour le froid de la nuit en hiver et la chaleur du jour en été. Le terrain permettrait la pose de capteurs solaire au sol également.
- Etape 3: Il est proposé de changer l'ancienne chaudière pour une PAC, il serait possible de poser une chaudière bois/Granulés à la place de la PAC. Il faudra réviser le conduit de fumée et peut-être le mettre en conformité.



Les principales phases du parcours de rénovation énergétique

1 Définition du projet de rénovation

- Préparez votre projet : choix des travaux, renseignement sur les aides, organisation du chantier et de l'articulation entre les artisans...
- → Inspirez-vous des propositions de travaux en page 5 de ce document.



Vous pouvez être accompagné dans votre préparation de projet par un conseiller France Rénov. Ce conseil est neutre, gratuit et indépendant. Trouvez un conseiller près de

france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr

Demande d'aides financières

- → MaPrimeRénov' et les aides CEE sont les principales aides à la rénovation énergétique, calculées en fonction de vos revenus et des types de travaux réalisés.
- → II existe d'autres aides en fonction de votre situation.



Estimez les aides auxquelles vous avez droit sur Simul'aides:

france-renov.gouv.fr/aides/simulation

Créez votre compte MaPrimeRénov': maprimerenov.gouv.fr/prweb





Vous pouvez également faire une demande d'éco-Prêt à Taux Zéro. Retrouvez la liste des banques qui le proposent ici :

www2.sgfgas.fr/etablissements-affilies





Liberté

Recherche des artisans et demandes de devis

- Pour trouver un artisan ou une entreprise, demandez à vos proches et regardez les avis laissés sur interne.
- → Pour obtenir des aides, vous devez recourir à un professionnel RGE (Reconnu l'Environnement).
- → Ne signez pas les devis avant d'avoir demandé toutes les aides.



Pour obtenir une aide financière, il est nécessaire de recourir à un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). Trouvez votre artisan ici:

france-renov.gouv.fr/annuaire-rge

Validation des devis et demandes d'aides

→ Une fois que vous recevez la confirmation de l'attribution des différentes aides financières et de leurs montants prévisionnels, vous pouvez signer les devis et engager les travaux.

Lancement et réalisation des travaux après dépôt de votre dossier d'aides

- → Lancement et suivi des travaux
- → Lorsque le chantier est important, il peut être utile de faire appel à un maître d'œuvre (architecte ou bureau d'études techniques) dès le début de votre projet, dont la mission sera d'assurer la bonne réalisation des travaux et la cohérence entre les différents artisans.
- → Si vous ne faîtes pas appel à une maitrise d'œuvre, nous vous conseillons de rassembler au moins une fois l'ensemble des artisans pour qu'ils se rencontrent et se coordonnent.

Réception des travaux

→ Lorsque les travaux sont terminés, transmettez les factures sur votre espace MaPrimeRénov' et effectuez votre demande de paiement. Faites de même pour les autres aides sollicitées.



Égalité

Fraternité



Lexique et définitions

Rénovation énergétique performante

La rénovation énergétique performante d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment est un ensemble de travaux qui permettent à ce bâtiment ou à cette partie de bâtiment d'atteindre a minima la classe B du DPE après l'étude des 6 postes de travaux essentiels à la réussite d'une rénovation énergétique (isolation des murs, isolation des planchers bas, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation, production de chauffage et d'eau chaude sanitaire). Par dérogation, dans le cas de bâtiments présentant des caractéristiques architecturales ou patrimoniales, la rénovation énergétique performante correspond alors au saut de 2 classe DPE et au traitement des 6 postes de travaux précités. (17°bis de l'article L. 111-1 du CCH).

Rénovation énergétique performante globale

Une rénovation énergétique performante globale est une rénovation énergétique performante réalisée en une seule fois, dans un délai de moins de 18 mois pour une maison individuelle, et de moins de 36 mois pour un bâtiment d'habitation collective. (décret n°2022-510 du 8 avril 2022)

DPE

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) est un document qui vise principalement à évaluer le niveau de performance de votre logement, à travers l'estimation de sa consommation conventionnelle en énergie et ses émissions associées de gaz à effet de serre.

Neutralité carbone

La neutralité carbone consiste à parvenir à un équilibre entre les émissions de carbone issues des activités humaines et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Elle constitue l'objectif visé par les Accords de Paris sur le Climat à l'horizon 2050. Pour l'atteindre, nous devons utiliser différents moyens pour réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par les activités humaines, en particulier le CO2, le principal gaz à effet de serre en volume dans l'atmosphère.

Energie finale

L'énergie finale (kWh Ef) correspond à l'énergie directement consommée par l'occupant d'un logement. Elle est comptabilisée au niveau du compteur et sert de base à la facturation.

Energie primaire

L'énergie primaire (kWh Ep) est l'énergie contenue dans les ressources naturelles, avant une éventuelle transformation. Elle tient également compte (en plus de l'énergie finale consommée) de l'énergie nécessaire à la production, au stockage, au transport et à la distribution de l'énergie finale. L'Énergie Primaire est la somme de toutes les énergies nécessaires à l'obtention d'une unité d'énergie finale.

Résistance thermique

La résistance thermique, notée R, est la capacité du matériau à résister aux variations de chaleur, c'est-à-dire au chaud comme au froid. Plus la résistance thermique est grande, plus la performance de l'isolant sera élevée.

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui absorbent une partie du rayonnement solaire en le redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre.

Déperdition de chaleur

Perte de chaleur du bâtiment

Confort d'été

Le confort d'été est la capacité d'un bâtiment à maintenir une température intérieure maximale agréable l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation.

Pompe à chaleur air/eau

Equipement qui utilise les calories naturellement présentes dans l'air pour produire du chauffage et/ou de l'eau chaude sanitaire dans votre maison.

Isolation des murs par l'intérieur

L'isolation des murs par l'intérieur consiste à appliquer un procédé d'isolation sur les parois intérieures du bâtiment, contre les éléments de structure, en veillant à éviter les ponts thermiques (points d'interruption de l'isolation, qui peuvent constituer des points de condensation et de dégradation des parois intérieures du logement). Le but est de supprimer les déperditions de chaleur. Un procédé d'isolation est constitué de l'association d'un matériau isolant et de dispositifs de fixation et de protection (tels que des revêtements, parements, membranes continues si nécessaire) contre des dégradations liées à son exposition aux environnements extérieurs et intérieurs (telles que le rayonnement solaire, le vent, la pluie, la neige, les chocs, l'humidité, le feu), en conformité avec les règles de l'art.

Isolation des parois vitrées

Plusieurs techniques existent pour isoler les parois vitrées de votre logement. Il est possible de remplacer le simple vitrage existant par un double vitrage, d'installer un survitrage en posant une vitre sur la fenêtre existante, de changer la fenêtre en conservant le dormant existant ou enfin de remplacer entièrement la fenêtre existante ce qui nécessite souvent des travaux de maçonneries. Dans ces deux derniers cas, le respect d'une résistance thermique minimale supposera d'équiper a minima les fenêtres installées d'un double vitrage.



Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par l'auditeur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document.

Référence du logiciel validé : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]

Référence de l'audit : 23A_04310_p02 Date de visite du bien : 21/06/2023 Invariant fiscal du logement : N/A

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement de l'audit : **3CL-DPE 2021** Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : A 2887

Justificatifs fournis pour établir l'audit :

Informations société: SAS BSE (Bati Solutions Expertises) Lieu dit les Pigeonnes 24250 GROLEJAC

Tél.: 05.53.31.18.27 - N°SIREN: 813 807 484 - Compagnie d'assurance: MAVIT n° 2011757

Généralités

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	Q	Observé / mesuré	24 Dordogne
Altitude	卷	Donnée en ligne	108 m
Type de bien	P	Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	≈	Estimé	Avant 1948
Surface habitable du logement	Q	Observé / mesuré	90,21 m²
Nombre de niveaux du logement	P	Observé / mesuré	2
Hauteur moyenne sous plafond	P	Observé / mesuré	2,5 m

Enveloppe

Donnée d'entrée			Origine de la donnée	Valeur renseignée
	Surface du mur	P	Observé / mesuré	54,93 m²
	Type de local adjacent	ρ	Observé / mesuré	l'extérieur
Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest	Matériau mur	P	Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
Ouesi	Epaisseur mur	P	Observé / mesuré	60 cm
	Isolation	ρ	Observé / mesuré	non
	Surface du mur	P	Observé / mesuré	39,09 m²
	Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	ρ	Observé / mesuré	Inconnu (à structure lourde)
Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest	Isolation	ρ	Observé / mesuré	inconnue
Ouest	Année de construction/rénovation	×	Valeur par défaut	Avant 1948
	Doublage rapporté avec lame d'air	ρ	Observé / mesuré	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Umur0 (paroi inconnue)	X	Valeur par défaut	2,5 W/m².K
	Surface du mur	P	Observé / mesuré	16,02 m²
	Type de local adjacent	ρ	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	ρ	Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
Mur 3 Est, Ouest	Epaisseur mur	P	Observé / mesuré	60 cm
	Isolation	ρ	Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	×	Valeur par défaut	Avant 1948
	Doublage rapporté avec lame d'air	P	Observé / mesuré	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Surface de plancher bas	ρ	Observé / mesuré	67,85 m²
Plancher	Type de local adjacent	ρ	Observé / mesuré	un terre-plein
	Etat isolation des parois Aue	ρ	Observé / mesuré	non isolé

	Périmètre plancher bâtiment	ρ	Observé / mesuré	33.46 m
	déperditif Surface plancher bâtiment	۵	Observé / mesuré	67.85 m ²
	déperditif	<u> </u>	Observé / mesuré	
	Type de pb Isolation: oui / non /	2		Dalle béton
	inconnue Année de	<u> </u>	Observé / mesuré	inconnue
	construction/rénovation	×	Valeur par défaut	Avant 1948
	Surface de plancher haut	ρ	Observé / mesuré	30,2 m²
	Type de local adjacent	ρ	Observé / mesuré	un comble faiblement ventilé
	Surface Aiu	ρ	Observé / mesuré	31.46 m²
Plafond 1	Surface Aue	ρ	Observé / mesuré	31.46 m²
	Etat isolation des parois Aue	ρ	Observé / mesuré	non isolé
	Type de ph	\wp	Observé / mesuré	Combles aménagés sous rampants
	Isolation	\wp	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	\wp	Observé / mesuré	20 cm
	Surface de plancher haut	\wp	Observé / mesuré	47,67 m²
	Type de local adjacent	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	l'extérieur (combles aménagés)
Plafond 2	Type de ph	ρ	Observé / mesuré	Combles aménagés sous rampants
	Isolation	P	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	P	Observé / mesuré	1 cm
	Surface de baies	P	Observé / mesuré	0,9 m²
	Placement	ρ	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints	ρ	Observé / mesuré	oui
	d'étanchéité Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 1 Nord	Epaisseur lame air	ρ	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu	۵	Observé / mesuré	non
	émissive Gaz de remplissage	٥	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la	2	Observé / mesuré	en tunnel
	menuiserie Largeur du dormant	<u> </u>		·
	menuiserie	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	2	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	2	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	2	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	<u> </u>	Observé / mesuré	2,07 m²
	Placement	2	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	2	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	2	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	<u> </u>	Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
	Type menuiserie	2	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints d'étanchéité	ρ	Observé / mesuré	oui
Fenêtre 2 Sud	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage
reneue 2 Juu	Epaisseur lame air	\wp	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	\wp	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	P	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	۵	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
Fenêtre 3 Est	Surface de baies	2	Observé / mesuré	1,11 m²
		-		, ·

	Placement	Ω	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	2	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	Ω	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	<u> </u>	Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
		2	Observé / mesuré	PVC
	Type menuiserie Présence de joints			
	d'étanchéité	2	Observé / mesuré	oui
	Type de vitrage	2	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air Présence couche peu	ρ	Observé / mesuré	16 mm
	émissive	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	ρ	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	\wp	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Q	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	Q	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	ρ	Observé / mesuré	0,77 m²
	Placement	ρ	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	Q	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Q	Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes
	Type menuiserie	Q	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints d'étanchéité	Q	Observé / mesuré	oui
	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 4 Ouest	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu	ρ	Observé / mesuré	non
	émissive Gaz de remplissage	<u>,</u>	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la	۵	Observé / mesuré	en tunnel
	menuiserie Largeur du dormant	<u> </u>	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie Type volets	<u></u>	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	2	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	2	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	ρ	Observé / mesuré	0,33 m ²
	Placement	ρ	Observé / mesuré	Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	2	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	2	Observé / mesuré	≤ 25°
	Type ouverture	$\frac{\alpha}{\alpha}$	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	<u> </u>	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints	2	Observé / mesuré	
	d'étanchéité			non double vitrage
Fenêtre 5 Nord	Type de vitrage	2	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air Présence couche peu	2	Observé / mesuré	12 mm
	émissive	2	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage Positionnement de la	<u>Q</u>	Observé / mesuré	Air
	menuiserie	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	ρ	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	ρ	Observé / mesuré	0,77 m²
Fenêtre 6 Sud	Placement	ρ	Observé / mesuré	Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	ρ	Observé / mesuré	≤ 25°

	_			
	Type ouverture	2	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie Présence de joints	<u>Q</u>	Observé / mesuré	PVC
	d'étanchéité	Ω_	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	ρ	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	ρ	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	Q	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Q	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Q	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	۵	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	۵	Observé / mesuré	0,26 m ²
	Placement	<u>,</u>	Observé / mesuré	Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	<u>,</u>	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	<u>,</u>	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	۵	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	2	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints			
	d'étanchéité	2	Observé / mesuré	non
Fenêtre 7 Sud	Type de vitrage	2	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air Présence couche peu	2	Observé / mesuré	16 mm
	émissive	2	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	ρ	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	\wp	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches	Q	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	Q	Observé / mesuré	0,63 m²
	Placement	Q	Observé / mesuré	Plafond 1
	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	Q	Observé / mesuré	≤ 25°
	Type ouverture	Q	Observé / mesuré	Fenêtres oscillantes
	Type menuiserie	Q	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints	Q	Observé / mesuré	non
	d'étanchéité Type de vitrage	2	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 8 Ouest	Epaisseur lame air	2	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu	2	Observé / mesuré	non
	émissive			
	Gaz de remplissage Positionnement de la	2	Observé / mesuré	Air
	menuiserie Largeur du dormant	2	Observé / mesuré	au nu extérieur
	menuiserie	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	ρ	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	ρ	Observé / mesuré	0,35 m²
	Placement	ρ	Observé / mesuré	Plafond 2
	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Est
Fonêtro O Fot	Inclinaison vitrage	ρ	Observé / mesuré	≤ 25°
Fenêtre 9 Est	Type ouverture	ρ	Observé / mesuré	Fenêtres oscillantes
	Type menuiserie	ρ	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints d'étanchéité	ρ	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage

	Epaisseur lame air	ρ	Observé / mesuré	8 mm
	Présence couche peu émissive	\bigcirc	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	Q	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	Q	Observé / mesuré	au nu extérieur
	Largeur du dormant	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie Type volets	٥	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	2	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	<u></u>	Observé / mesuré	0,32 m ²
	Placement	<u></u>	Observé / mesuré	Plafond 2
		<u> </u>		
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	≤ 25°
	Type ouverture	<u>Q</u>	Observé / mesuré	Fenêtres fixes
	Type menuiserie Présence de joints	ρ	Observé / mesuré	Bois
Fenêtre 10 Est	d'étanchéité	ρ	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la menuiserie	ρ	Observé / mesuré	au nu extérieur
	Largeur du dormant menuiserie	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	ρ	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	Q	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	P	Observé / mesuré	1,26 m ²
	Placement	P	Observé / mesuré	Plafond 2
	Orientation des baies	Q	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	Q	Observé / mesuré	≤ 25°
	Type ouverture	ρ	Observé / mesuré	Fenêtres oscillantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints	۵	Observé / mesuré	non
	d'étanchéité Type de vitrage	۵	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 11 Ouest	Epaisseur lame air	2	Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu			
	émissive	2	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage Positionnement de la	Ω	Observé / mesuré	Air
	menuiserie	ρ	Observé / mesuré	au nu extérieur
	Largeur du dormant menuiserie	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	ρ	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	ρ	Observé / mesuré	0,35 m²
	Placement	ρ	Observé / mesuré	Plafond 2
	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	ρ	Observé / mesuré	≤ 25°
	Type ouverture	ρ	Observé / mesuré	Fenêtres oscillantes
	Type menuiserie	ρ	Observé / mesuré	Bois
Fenêtre 12 Ouest	Présence de joints d'étanchéité	ρ	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	ρ	Observé / mesuré	8 mm
	Présence couche peu	۵	Observé / mesuré	non
	émissive Gaz de remplissage	٥	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la	2	Observé / mesuré	au nu extérieur
	menuiserie Largeur du dormant			
	menuiserie	٩	Observé / mesuré	Lp: 5 cm

	Type volets	Q	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	2	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	2	Observé / mesuré	2,07 m ²
	Placement	2	Observé / mesuré	Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	2	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	2	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	ρ	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints d'étanchéité	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	Q	Observé / mesuré	double vitrage
Porte-fenêtre 1 Nord	Epaisseur lame air	ρ	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	Q	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	ρ	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la	ρ	Observé / mesuré	en tunnel
	menuiserie Largeur du dormant	٥	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie			<u>'</u>
	Type volets	2	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	<u>Q</u>	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	2	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	ρ	Observé / mesuré	1,68 m²
	Placement	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	ρ	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints d'étanchéité	\wp	Observé / mesuré	non
	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
Porte-fenêtre 2 Nord	Epaisseur lame air	Q	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu	Q	Observé / mesuré	non
	émissive Gaz de remplissage	ρ	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la	۵	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie Largeur du dormant			
	menuiserie	<u>Q</u>	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	<u>Q</u>	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	<u>Q</u>	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Ω	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Type de pont thermique	2	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 1 Nord
	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 1	Longueur du PT	ρ	Observé / mesuré	3,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	ρ	Observé / mesuré	en tunnel
	Type de pont thermique	ρ	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 2 Sud
	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 2	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	5,8 m
	Largeur du dormant	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie Lp Position menuiseries	<u>,</u>	Observé / mesuré	en tunnel
	Type de pont thermique	٥	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 3 Est
	Type isolation	2	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 3	Longueur du PT	Ω	Observé / mesuré	4,2 m
. One intermique 3	Largeur du dormant	Ω	Observé / mesuré	<u></u>
	menuiserie Lp			Lp: 5 cm
	Position menuiseries	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	en tunnel
Pont Thermique 4	Type de pont thermique	ρ	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 4 Ouest

	Type isolation		Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	2	Observé / mesuré	3,5 m
	Largeur du dormant	<u>,</u>	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie Lp Position menuiseries	<u>,</u>	Observé / mesuré	en tunnel
	Type de pont thermique	<u> </u>	Observé / mesuré	Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 5 Nord
	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	inconnue
Pont Thermique 5	Longueur du PT	ρ	Observé / mesuré	2,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	ρ	Observé / mesuré	Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 6 Sud
	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	inconnue
Pont Thermique 6	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	3,5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	ρ	Observé / mesuré	Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest / Fenêtre 7 Sud
	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	inconnue
Pont Thermique 7	Longueur du PT	ρ	Observé / mesuré	2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	P	Observé / mesuré	Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest / Porte-fenêtre 1 Nord
	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	inconnue
Pont Thermique 8	Longueur du PT	ρ	Observé / mesuré	5,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	۵	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	ρ	Observé / mesuré	en tunnel
	Type de pont thermique	P	Observé / mesuré	Mur 2 Nord, Sud, Est, Ouest / Porte-fenêtre 2 Nord
	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	inconnue
Pont Thermique 9	Longueur du PT	ρ	Observé / mesuré	5,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type PT	P	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Refend
Pont Thermique 10	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	ρ	Observé / mesuré	5 m
	Type PT	ρ	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Plancher
Pont Thermique 11	Type isolation	ρ	Observé / mesuré	non isolé / inconnue
	Longueur du PT	\wp	Observé / mesuré	33,5 m

Systèmes

Donnée d'entrée			Origine de la donnée	Valeur renseignée
	Type de ventilation	\bigcirc	Observé / mesuré	Ventilation par ouverture des fenêtres
Ventilation	Façades exposées	ρ	Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	ρ	Observé / mesuré	oui
	Type d'installation de chauffage	Q	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	\bigcirc	Observé / mesuré	70,21 m²
	Nombre de niveaux desservis	Q	Observé / mesuré	2
	Type générateur	P	Observé / mesuré	Fioul - Chaudière fioul standard installée entre 1991 et 2015
Chauffage 1	Année installation générateur	P	Observé / mesuré	1991 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	\bigcirc	Observé / mesuré	Fioul
	Cper (présence d'une ventouse)	Q	Observé / mesuré	non
	Présence d'une veilleuse	P	Observé / mesuré	non
	Chaudière murale	Q	Observé / mesuré	non

	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement	ρ	Observé / mesuré	oui
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	P	Observé / mesuré	non
	Type émetteur Température de distribution		Observé / mesuré	Radiateur bitube avec robinet thermostatique
			Observé / mesuré	supérieur à 65°C
	Année installation émetteur	ρ	Observé / mesuré	Inconnue
	Type de chauffage	ρ	Observé / mesuré	central
	Equipement intermittence	ρ	Observé / mesuré	Sans système d'intermittence
	Type d'installation de chauffage	P	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Type générateur	ρ	Observé / mesuré	Bois - Insert installé avant 1990
	Année installation générateur	×	Valeur par défaut	Avant 1948
	Energie utilisée	P	Observé / mesuré	Bois
Chauffage 2	Type de combustible bois	P	Observé / mesuré	Bûches
Chaunage 2	Type émetteur	ρ	Observé / mesuré	Insert installé avant 1990
	Année installation émetteur	ρ	Observé / mesuré	Inconnue
	Surface chauffée par l'émetteur	Q	Observé / mesuré	20 m²
	Type de chauffage	P	Observé / mesuré	divisé
	Equipement intermittence	ρ	Observé / mesuré	Sans système d'intermittence
	Nombre de niveaux desservis	ρ	Observé / mesuré	2
	Type générateur	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Fioul - Chaudière fioul standard installée entre 1991 et 2015
	Année installation générateur	P	Observé / mesuré	1991 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	P	Observé / mesuré	Fioul
	Type production ECS	Q	Observé / mesuré	Chauffage et ECS
	Présence d'une veilleuse	P	Observé / mesuré	non
Eau chaude sanitaire	Chaudière murale	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	non
	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement	۵	Observé / mesuré	oui
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	۵	Observé / mesuré	non
	Type de distribution	Q	Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces non contiguës
	Type de production	ρ	Observé / mesuré	accumulation
	Volume de stockage	P	Observé / mesuré	110 L

Références réglementaires utilisées : Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 16 mars 2023 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.



Attestation relative à la capacité de réaliser les audits énergétiques prévus à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation, établie pour un diagnostiqueur immobilier DPE¹, délivrée par

LCC QUALIXPERT

Attestation N° AEC2590

Cette attestation doit être :

présentée au propriétaire ou à son mandataire lors de la visite du logement

et annexée à cet audit énergétique.

M. DAGAIN Thierry diagnostiqueur immobilier certifié par LCC QUALIXPERT² pour réaliser des diagnostics DPE, a déclaré avoir suivi une formation, depuis moins de 6 mois, du 13 au 15 février 2023 pour réaliser les audits énergétiques prévus par l'article L. 126-28-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Cette formation a été dispensée par un organisme de formation certifié dans les conditions définies à l'article R. 6316-1 du code du travail et/ou à l'arrêté mentionné à l'article R. 271-1 du code de la construction et de l'habitation.

Cette attestation indique par conséquent que M. DAGAIN Thierry respecte les conditions définies au d du 2° de l'article 1 du décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation, pendant une période maximale de 9 mois et au plus tard jusqu'à la date limite fixée par le décret susvisé, soit le 31 décembre 2023.

Date de prise d'effet de l'attestation: 13/03/2023

Date de fin de validité de l'attestation (+ 9 mois) : 12/12/2023

Signature du responsable de l'OC

Plo

¹ professionnel mentionné à l'article R. 271-1 du code de la construction et de l'habitation certifié pour réaliser un diagnostic de performance énergétique

organisme certificateur accrédité par le COFRAC certification de personnes n°4-0094 portée disponible sur www.cofrac.fr.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **23A_04310_p02** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : Maison principale 460 Fontenille 24480 LE BUISSON DE CADOUIN.

Je soussigné, **DAGAIN thierry**, technicien diagnostiqueur pour la société **SAS BSE (Bati Solutions Expertises)** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante	Dagain Thierry	Qualixpert	C2590	19/12/2028 (Date d'obtention : 20/12/2021)
Plomb	Dagain Thierry	Qualixpert	C2590	09/03/2029 (Date d'obtention : 10/03/2022)
Termites	Dagain Thierry	Qualixpert	C2590	19/12/2028 (Date d'obtention : 20/12/2021)
DPE	DAGAIN thierry	LCC QUALIXPERT	C2590	08/02/2029 (Date d'obtention : 09/02/2022)
Gaz	Dagain Thierry	Qualixpert	C2590	09/03/2029 (Date d'obtention : 10/03/2022)
Electricité	Dagain Thierry	Qualixpert	C2590	08/02/2029 (Date d'obtention : 09/02/2022)
Audit Energetique	DAGAIN thierry	LCC QUALIXPERT	AEC2590	12/12/2023 (Date d'obtention : 13/03/2023)

- Avoir souscrit à une assurance (MAVIT n° 2011757 valable jusqu'au 31/12/2023) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.

Fait à LE BUISSON DE CADOUIN, le 21/06/2023



Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »



Certificat N° C2590

Monsieur Thierry DAGAIN



Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s):

Amiante avec mention	Certificat valable	Arrêté modifié du 02 juillet 2018 définissant les critères de certification de opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et
	Du 20/12/2021	d'accréditation des organismes de certification.
	au 19/12/2028	
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	Certificat valable	Arrêté modifié du 02 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
	Du 20/12/2021	
	au 19/12/2028	
Etat des installations intérieures d'électricité	Certificat valable	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
	Du 09/02/2022	
	au 08/02/2029	
Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	Certificat valable	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
	Du 18/02/2022	
	au 08/02/2029	
Constat de risque d'exposition au plomb	Certificat valable	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
	Du 10/03/2022	
	au 09/03/2029	
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
	Du 10/03/2022	
	au 09/03/2029	
Diagnostic de performance énergétique individuel	Certificat valable	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
	Du 09/02/2022	
	au 17/02/2022	

Date d'établissement le lundi 07 mars 2022

Marjorie ALBERT Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version N 010120



Mutuelle d'Assurance de la Ville de Thann

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables 4 Rue de la Thur 68800 THANN - www.mavit-assurances.fr Tél: 03 89 37 10 20 - contact@mavit.fr Entreprise régie par le code des Assurances MEMBRE DU GROUPE DES ASSURANCES MUTUELLES DE L'EST (GAMEST) **CABINET DIAGNOS** VILLAEYS OLIVIER 14 RUE DU MARECHAL DE LATTRE **DE TASSIGNY** 67170 BRUMATH N° Orias : 07031035

Contact@diagnos.fr

227 VOTRE COURTIER:

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

La société MAVIT atteste que l'entreprise

BSE BATI SOLUTIONS EXPERTISES

lieu dit les Pigeonnes 24250 GROLEJAC

a souscrit un contrat d'assurance : POLICE n° 2011757

couvrant les conséquences générales et particulières de sa Responsabilité Civile Professionnelle suivant les dispositions des conditions générales DGRCPDI 10.20 et particulières.

Montant des garanties règlementaires 300 000 € par sinistre et 500 000 € par an.

Audit énergétique

Diagnostic Amiante

- examen avant vente ou location
- Diagnostic Technique Amiante (DTA) dont ascenseur
- avant travaux, après travaux, avant démolition

Diagnostic Etat des Risques et Pollutions (ERP)

Diagnostic Etat de l'Installation Electrique dont télétravail

Diagnostic Etat de l'Installation Gaz

Diagnostic Loi Boutin

Diagnostic Loi Carrez

Diagnostic Performance Energétique (DPE)

Diagnostic Plomb (CREP, DRIP, Avant travaux, Plomb dans l'eau)

Diagnostic Termites

Personne Compétente en Radioprotection (PCR)

Les garanties sont acquises à l'assuré sous réserve qu'il puisse justifier de toute l'expérience, qualification ou certification en vigueur, nécessaire à l'exercice de ses activités.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle vaut présomption simple d'assurance et ne peut notamment engager la Société d'Assurance en dehors des limites, clauses et conditions prévues au contrat auquel elle se réfère.

Elle est valable du 01/01/2023 au 31/12/2023 sous réserve du paiement de la cotisation.

Fait à Thann, le 02/12/2022

Pour la société

Le Directeur